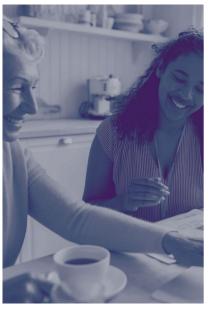




Cap sur les Métiers et l'Emploi





Les métiers du sanitaire





Prendre soin des autres dans les actes du quotidien, les soutenir dans les différentes étapes de leur vie : les métiers du sanitaire visent à accompagner et à délivrer les soins dans les situations d'altération de la santé physique et psychique, en situation aiguë comme chronique, d'une personne et/ou d'un groupe de personnes.

Cette filière, riche d'une grande variété de métiers centrés vers l'humain, constitue une véritable mine d'emplois, accessibles à tous les niveaux de formation.

Exemples de métiers exercés :

Aide-soignant, ambulancier, auxiliaire de puériculture, audioprothésiste, cadre de santé, diététicien, ergothérapeute, infirmier, infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, infirmier puériculteur, manipulateur d'électroradiologie médicale, masseur-kinésithérapeute, opticien-lunetier, orthophoniste, orthoptiste, pédicure-podologue, préparateur en pharmacie hospitalière, psychomotricien, technicien de laboratoire...

Le saviez-vous?



Les infirmiers et les aides-soignants représentent près de deux tiers des effectifs des métiers du sanitaire.

Conditions de travail

9 emplois sur 10 sont en CDI.

8 emplois sur 10 sont occupés à **temps complet**.

Les horaires de travail sont définis avec les besoins des personnes, ce qui peut induire du travail sur les fins de semaine, les jours fériés, de nuit, tôt le matin, par roulement et soumis à des astreintes ou garde (notamment pour les infirmiers).

Les métiers les plus concernés par ces horaires atypiques sont :

- Les ambulanciers.
- Les aides-soignants.
- Les infirmiers.
- Les techniciens médicaux et préparateurs en pharmacie.
- Les spécialistes de l'appareillage médical.





Où sont exercés ces métiers?



Les métiers du sanitaire s'exercent au sein d'établissements de soins ou médico-sociaux, dans le secteur privé ou public, salarié ou libéral. Ils peuvent s'exercer sur tout le territoire. Il s'agit de métiers « non délocalisables ».

Exemples:

- Aide-soignant : hôpital, EHPAD, centre de soins à domicile, accueil de jour.
- Infirmier : hôpital, clinique, maison de santé, établissements médico-sociaux, libéral à domicile.
- Masseur-kinésithérapeute : hôpital, libéral.

Salaire net indicatif (médian*)



Aide-soignant: 1 500 €

Infirmier: 2 000 €

Masseur-kinésithérapeute, préparateur en pharmacie : 1 900 €

*La moitié des professionnels gagne plus, l'autre moitié gagne moins. Ces informations sont toujours à considérer avec précaution.

Données 2017-2019. Pour comparaison, le SMIC en 2019 était de 1 204 \in (1 398 \in en 2024).



Qui exerce ces métiers?



🔰 Âge moyen : 41 ans

Évolutions professionnelles les plus fréquentes

- Agent de services hospitaliers vers aidesoignant.
- Aide-soignant vers auxiliaire de puériculture ou infirmier.
- Auxiliaire de puériculture vers éducateur de jeunes enfants.
- Infirmier vers une spécialisation (bloc opératoire, puériculture) ou cadre de santé.

A noter: les diplômes d'Etat d'Aide-soignant, d'Auxiliaire de puériculture, d'Infirmier de bloc opératoire, de Préparateur en pharmacie hospitalière et d'Ergothérapeute peuvent être obtenus via une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Recrutement \$\forall \forall \

Du fait de l'allongement de la durée de vie et de l'apparition de maladies nouvelles, la population a de plus en plus recours aux professionnels du soin. Il existe d'importants besoins en recrutement, à des niveaux allant jusqu'au bac+5. Pour certains, les employeurs éprouvent des difficultés de recrutement, offrant ainsi de nombreuses opportunités d'emplois : aides-soignants, infirmiers, infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire, masseurs-kinésithérapeutes, spécialistes de l'appareillage médical... laissant parfois des postes vacants.

Coté activité, les secteurs de la gériatrie (notamment les EHPAD) et du handicap recrutent le plus.

Un taux d'emploi* de 95 % est enregistré pour les diplômes d'Etat du sanitaire, allant même jusqu'à 100 % pour certaines formations : Ambulancier (DEA), Audioprothésiste (DE), Infirmier de bloc opératoire (IBODE), Infirmier puéricultrice (DEIP), Manipulateur en électroradiologie médicale (DEMERM), Orthophoniste, Orthoptiste.

*7 mois après la sortie de formation

Compétences recherchées



Du côté des savoir-être :

Pour exercer dans le secteur de la santé, des qualités essentielles sont requises telles que l'empathie, le respect, la confidentialité, l'éthique professionnelle. Souvent exposés à des situations de vie complexes, ces professionnels doivent aimer travailler auprès des personnes fragiles, apprécier d'apporter de l'aide aux autres, savoir prendre la distance nécessaire.

Du côté des connaissances et savoir-faire :

- Cadre rèalementaire d'exercice de l'activité sanitaire et médico-sociale.
- Exercice professionnel encadré et engageant la responsabilité du professionnel.
- Particularités des publics, des pathologies et de leurs conséquences.
- Utilisation de l'outil numérique et adaptation des pratiques professionnelles : dossier médical partagé, développement du recours aux téléconsultations, équipements domotiques...
- Gestion des risques physiques et psychologiques.
- Savoir adapter sa posture physique aux soins à apporter, connaître les bons gestes qui ne mettent en danger ni la personne prise en charge, ni le professionnel.

Les métiers du sanitaire de demain

Un travail collaboratif, préventif et personnalisé: travail en équipe, repérage de la fragilité, parcours de soins, individualisation de l'accompagnement seront les maitres-mots.

Volonté de renforcement de la démarche qualité et maitrise des risques (gestion des déchets, bionettoyage, présomption de risques...).

Développement de nouvelles compétences en lien avec les nouvelles technologies et l'arrivée de l'intelligence artificielle.

Vieillissement de la population qui va entrainer une hausse des besoins en personnel dans le secteur.

Les certifications menant aux métiers

De nombreux diplômes existent de niveau CAP à Bac+5



- Conditions d'accès aux formations : Parcoursup pour les formations supérieures au Bac, dossier et entretien pour les formations infra-Bac et parfois concours pour certaines (masseur-kinésithérapeute par exemple).
- Diplôme du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche : DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique.
- Formations de l'Education nationale: Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne,...
- ▶ Titre professionnel Agent de service médico-social.

Observatoire des métiers du sanitaire et social

CMaFormation

Suivez-nous!



















